



Organisation
mondiale de la Santé

BUREAU RÉGIONAL DE L'

Europe

Comité régional de l'Europe
Soixante-deuxième session

Malte, 10-13 septembre 2012



Santé 2020 : un cadre politique européen à l'appui des actions pangouvernementales et pansociétales en faveur de la santé et du bien-être





Organisation
mondiale de la Santé

BUREAU RÉGIONAL DE L'
Europe

Comité régional de l'Europe
Soixante-deuxième session

EUR/RC62/9
+ EUR/RC62/Conf.Doc./8

Malte, 10-13 septembre 2012

5 juillet 2012

121364

Point 5 a) de l'ordre du jour provisoire

ORIGINAL : ANGLAIS

Santé 2020 : un cadre politique européen à l'appui des actions pangouvernementales et pansociétales en faveur de la santé et du bien-être

Le projet final du cadre politique européen de la santé et du bien-être, Santé 2020, a été préparé pour examen à la soixante-deuxième session du Comité régional de l'OMS pour l'Europe. Il présente les orientations stratégiques et les domaines prioritaires d'action politique à l'intention des États membres et du Bureau régional de l'OMS pour l'Europe.

Le cadre politique Santé 2020 a été rédigé à travers un processus pleinement participatif avec les États membres et tout un ensemble d'autres parties intéressées dans la Région européenne. Les projets précédents ont été passés en revue et débattus lors de plusieurs réunions du Forum européen sur la politique de santé pour hauts responsables de gouvernement et du Comité permanent du Comité régional de l'OMS pour l'Europe (CPCR). Le projet final incorpore des révisions examinées lors de la quatrième session du dix-neuvième CPCR organisée les 19 et 20 mai 2012 à Genève (Suisse). Le projet s'inspire également d'un processus complet de consultation écrite et d'un très grand nombre d'autres observations et commentaires informels.

La directrice régionale de l'OMS pour l'Europe et le Bureau régional tiennent à remercier l'ensemble des États membres et tous ceux qui ont contribué à l'élaboration du cadre politique. Ce dernier a été grandement enrichi grâce au temps et à l'engagement qu'ils ont si généreusement consentis.

Il s'agit désormais d'assurer la ferme application du cadre politique Santé 2020, à la lumière du contexte et de la situation de chaque État membre. Pour ce faire, il faudra engager une importante collaboration entre les pays et le Bureau régional, ainsi qu'avec les nombreuses personnes dans les États membres dont l'influence sur la santé et l'engagement résolu envers l'amélioration de la santé s'avéreront essentiels pour garantir le succès de cette initiative.

Le Comité régional est donc invité à examiner et à adopter le cadre politique Santé 2020.

Un addendum à ce document explique les conséquences financières, pour le secrétariat, des actions décrites dans ce document de travail ainsi que dans le projet de résolution correspondant et relatif à Santé 2020.

Note : le document séparé du cadre politique et de la stratégie Santé 2020 présente l'analyse contextuelle, les principales stratégies et interventions efficaces, ainsi que les bases factuelles nécessaires et des informations détaillées sur les capacités requises pour la mise en œuvre.



Organisation
mondiale de la Santé

BUREAU RÉGIONAL DE L'Europe

« La possession du meilleur état de santé qu'il est capable d'atteindre constitue l'un des droits fondamentaux de tout être humain. »

Constitution de l'OMS

Mesdames et Messieurs les Premiers ministres, Ministres, Maires, Bourgmestres ou membres du Parlement :

La bonne santé est à la base du développement social et économique, et renforce les politiques de tous les secteurs. Or, la crise économique et fiscale à laquelle sont confrontés de nombreux pays pose de graves défis, et risque de mettre en péril les progrès positifs qui ont été accomplis. Elle offre néanmoins une occasion importante de recentrer et de renouveler nos efforts en vue d'améliorer la santé de l'ensemble des populations.

Tous les secteurs et les niveaux de gouvernement contribuent en fait à la création de la santé. **Votre leadership pour la santé et le bien-être peut avoir une incidence considérable** sur la population de votre pays, de votre région ou de votre ville et sur la Région européenne dans son ensemble.

Votre soutien à **Santé 2020** est capital.

« Notre souhait est de voir la santé et le bien-être s'améliorer pour l'ensemble des populations. Il s'agit du même droit pour tous. On ne peut acheter une meilleure santé. L'adoption de bonnes politiques qui promeuvent l'équité a une meilleure chance à cet égard. Nous devons nous attaquer aux causes fondamentales (des problèmes de santé et du manque d'équité) en appliquant une approche axée sur les déterminants sociaux aux niveaux pangouvernemental et pansociétal. »

Dr Margaret Chan, directeur général de l'OMS

Santé 2020

Un cadre politique européen à l'appui des actions pangouvernementales et pansociétales en faveur de la santé et du bien-être

1. Les 53 États membres de la Région européenne de l'OMS ont convenu d'un nouveau cadre politique commun – **Santé 2020**. Leur mission partagée est « **d'améliorer de manière significative la santé et le bien-être des populations, de réduire les inégalités de santé, de renforcer la santé publique et de mettre en place des systèmes de santé universels, équitables, durables, de qualité et axés sur la personne.** »

2. **Santé 2020 reconnaît la diversité des pays de la Région.** Le cadre s'adresse à un public à la fois important et varié, tant au sein qu'à l'extérieur des instances gouvernementales, en lui fournissant une inspiration et des orientations sur la manière de mieux relever les défis sanitaires complexes du XXI^e siècle. Il corrobore les valeurs de la Santé pour tous et, sur la base des éléments de preuve présentés dans les documents qui l'accompagnent, recense deux grandes orientations stratégiques assorties de quatre domaines prioritaires d'action politique. Il s'inspire des données d'expérience glanées lors de la mise en œuvre des précédentes politiques de la Santé pour tous afin d'orienter à la fois les États membres et le Bureau régional de l'OMS pour l'Europe.

La santé constitue une ressource et un atout majeurs pour la société

3. **La bonne santé profite à l'ensemble des secteurs et de la société. Elle constitue en fait une ressource précieuse.** La bonne santé est essentielle au développement économique et social, et revêt une importance vitale pour chaque individu, famille et communauté. En effet, une santé précaire se traduit par une perte de potentiel, cause le désespoir et accapare les ressources de tous les secteurs. En permettant aux populations de maîtriser leur santé et ses déterminants, on renforce les communautés et on améliore leur vie. Sans la participation active des individus, de nombreuses occasions de promouvoir et de protéger leur santé et d'accroître leur bien-être ne peuvent se concrétiser.

4. **Ce qui permet aux sociétés de prospérer et de s'épanouir permet également aux populations de jouir d'une bonne santé – les politiques qui en tiennent compte ont davantage d'impact.** L'accès équitable à l'instruction, à un emploi, à un logement et à un revenu décents favorise la bonne santé. La santé contribue à une productivité accrue, à une main-d'œuvre plus efficace, au vieillissement en meilleure santé, à une baisse des dépenses consenties aux soins et à la protection sociale ainsi qu'à une moindre perte de recettes fiscales. La meilleure façon de garantir la santé et le bien-être des populations est de mener une action pangouvernementale sur les déterminants sociaux et personnels de la santé. La bonne santé peut en effet soutenir la relance et le développement économiques.

DÉCLARATION POLITIQUE DE RIO SUR LES DÉTERMINANTS SOCIAUX DE LA SANTÉ (2011)

« Le manque d'équité en santé est dû aux conditions sociétales dans lesquelles on naît, grandit, vit, travaille et vieillit, soit les déterminants sociaux de la santé. »

Les participants ont déclaré ce qui suit :

« Nous réaffirmons que les inégalités en matière de santé dans chaque pays et entre les pays sont politiquement, socialement et économiquement inacceptables, mais aussi le plus souvent injustes et évitables, et que la promotion de l'équité en santé est essentielle au développement durable, à une meilleure qualité de vie et au bien-être de tous, facteurs qui contribuent à la paix et à la sécurité. »

QU'EST-CE QU'UN GRADIENT SOCIAL ?

Le gradient social observé en matière de santé signifie que la santé s'améliore progressivement alors que la situation socioéconomique des populations et/ou des communautés va mieux. Le manque d'équité en santé affecte donc tout le monde. C'est un phénomène mondial qui s'applique à tous les pays, quel que soit leur revenu.

IL EST JUDICIEUX D'INVESTIR DANS LA SANTÉ

Quatre-vingt-douze pour cent de l'augmentation des dépenses de santé sont corrélés à une croissance positive du produit intérieur brut (PIB). Au cours de ces trois dernières décennies, les dépenses consenties par la plupart des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) aux systèmes de santé ont commencé à croître – en moyenne au moins 1 % plus rapidement par an que le PIB réel dans l'ensemble de l'OCDE. En 1950, les dépenses de santé étaient de l'ordre de 3 % du PIB au Royaume-Uni. Même aux États-Unis, celles-ci ne représentaient que 7 % du PIB en 1970. Les dépenses moyennes consenties à la santé dans l'OCDE sont passées de 5 % du PIB en 1970 à 9 % en 2010.

5. **La performance de la santé et celle de l'économie étant interdépendantes, le secteur de la santé doit impérativement améliorer l'utilisation de ses ressources.** Le secteur de la santé joue un rôle majeur de par ses retombées directes et indirectes sur l'économie : il n'est pas seulement essentiel pour la nature de l'influence qu'il exerce sur la santé et la productivité des populations, mais aussi parce qu'il constitue désormais l'un des principaux secteurs économiques de tous les pays à revenus intermédiaire et élevé. C'est l'un des principaux employeurs, ainsi qu'un propriétaire, un entrepreneur et un consommateur importants. C'est aussi un moteur essentiel de la recherche et de l'innovation, et un secteur non négligeable en termes de concurrence internationale pour les populations, les idées et les produits. Son importance continuera de croître, tout comme le rôle de sa contribution aux objectifs sociaux au sens plus large.

6. **De part et d'autre de la Région européenne de l'OMS, la santé s'est hautement améliorée au cours de ces dernières décennies, mais pas de manière équitable partout et pour tout le monde. Voilà qui est inacceptable.** Beaucoup de populations et de régions sont à la traîne et, dans de nombreux cas, alors que les économies vont mal, les inégalités de santé s'accroissent entre les pays et dans chacun d'eux. Les minorités ethniques ainsi que certains groupes et communautés de migrants tels que les gens du voyage et les Roms, souffrent d'une manière disproportionnée de cette situation. L'évolution du tableau de morbidité, de la démographie et de la migration peut hypothéquer les progrès en matière de santé, et exige par conséquent une gestion et une gouvernance améliorées. Le développement rapide des maladies chroniques et des troubles mentaux, le manque de cohésion sociale, les menaces environnementales et les incertitudes financières rendent encore plus difficile l'amélioration de la santé, et mettent en péril la pérennité des systèmes de santé et de protection sociale. Il faut des interventions créatives et innovatrices, auxquelles un engagement réel doit être témoigné.

De solides valeurs fondamentales : atteindre le niveau de santé le plus élevé possible

7. **Santé 2020 repose sur les valeurs inscrites dans la Constitution de l'OMS :** « La possession du meilleur état de santé qu'il est capable d'atteindre constitue l'un des droits fondamentaux de tout être humain. » Les pays de l'ensemble de la Région européenne ont reconnu le droit à la santé. Ils se sont engagés envers les valeurs de référence de l'organisation et du financement de leur système de santé, à savoir l'universalité, la solidarité et l'accès équitable. Leur objectif est d'atteindre le niveau de santé le plus élevé possible, quels que soient l'appartenance ethnique, le sexe, l'âge, le statut social ou les moyens financiers. Parmi ces valeurs, il convient de mentionner l'équité, la durabilité, la qualité, la transparence, la responsabilisation, l'égalité des sexes, la dignité et le droit de participer au processus décisionnel.

LA PRÉVENTION, ÇA MARCHÉ ...

Par exemple, il a été démontré en Pologne que la modification des habitudes alimentaires et tabagiques permet de réduire les cardiopathies chroniques ainsi que les taux globaux de mortalité prématurée.

La majoration fiscale constitue la politique antitabac la plus rentable. Une hausse des prix de l'ordre de 10 % pourrait entraîner une baisse de 0,6 à 1,8 million de décès prématurés dans les pays d'Europe orientale et d'Asie centrale.

... DANS TOUS LES SECTEURS ...

En Angleterre, et selon des estimations, les bienfaits tangibles dus à l'augmentation des taxes sur l'alcool se sont notamment concrétisés par une réduction de 183 millions d'euros en termes de dépenses consenties à la santé et à la protection sociale, et de 405 millions d'euros en termes de pertes de main-d'œuvre et de productivité. Le coût de l'application était en outre inférieur à 0,10 euro par personne (soit 3,7 millions d'euros au total).

La baisse des hospitalisations liées à l'alcool a permis au service de santé de réaliser une économie estimée à 65 millions d'euros la première année. On a pu aussi économiser 118 millions d'euros en termes de coûts liés à la criminalité.

Dans des pays comme la Fédération de Russie, un programme complet de prévention ne coûterait pas plus de 4 USD par personne et par an.

... MAIS DOIT VISER LA RÉDUCTION DES INÉGALITÉS EN SANTÉ

On observe d'importantes inégalités dans les pays en ce qui concerne les principaux indicateurs du mode de vie, notamment en matière de taux de tabagisme, d'obésité, d'activité physique et de maladies invalidantes de longue durée.

En outre, les 20 % de la population qui disposent des revenus les moins élevés sont les plus susceptibles de retarder tout recours aux services médicaux par crainte des paiements directs des soins de santé, et de la catastrophe financière qui en résulte.

Un argument social et économique solide en faveur de l'amélioration de la santé

8. **Le défi posé aux pouvoirs publics par les dépenses de santé n'a jamais été aussi important.** Dans bon nombre de pays, la part des budgets publics consacrée à la santé a atteint des proportions jamais égalées, et les coûts des soins de santé ont progressé plus rapidement que le PIB. Or, pour au moins une partie de ces pays, les données mettent en évidence un manque de corrélation entre les dépenses de santé et les résultats sanitaires. Nombreux sont les systèmes de santé qui n'arrivent pas à maîtriser les coûts, alors que les pressions financières exercées sur ces derniers rendent encore plus difficiles les efforts visant à trouver le juste équilibre en matière de santé et à garantir la protection sociale. Les coûts sont principalement déterminés par l'offre, comme les nouveaux traitements et les nouvelles technologies, et les attentes accrues des populations en termes de protection contre les risques sanitaires et d'accès à des soins de santé de grande qualité. Avant d'être entreprise, toute réforme de la santé doit tenir compte des intérêts économiques et politiques profondément ancrés, ainsi que de l'opposition sociale et culturelle. Ces défis requièrent l'adoption d'approches intersectorielles étant donné que les ministres de la Santé ne peuvent les relever eux-mêmes.

9. **Si des stratégies efficaces sont adoptées, des bienfaits sanitaires réels peuvent être réalisés à un coût abordable et dans les limites des ressources disponibles.** Une somme croissante d'informations factuelles sur l'aspect économique de la prévention des maladies explique comment les coûts de santé peuvent être maîtrisés – mais seulement si l'on aplanit les inégalités de part et d'autre du gradient social et si l'on soutient les populations les plus vulnérables. À l'heure actuelle, les gouvernements ne dépensent qu'une infime partie de leur budget consenti à la santé dans la promotion de la santé et la prévention des maladies (environ 3% dans les pays de l'OCDE), et la plupart d'entre eux ne s'attaquent pas systématiquement au problème des inégalités. Les progrès sociaux et technologiques, s'ils sont utilisés de manière efficace, permettent d'obtenir de réels bienfaits pour la santé, en particulier dans le domaine de l'information, du marketing social et des médias sociaux.

10. **L'utilisation efficace des ressources du secteur de la santé peut maîtriser les coûts.** Les systèmes de santé européens doivent améliorer leur performance et relever de nouveaux défis. La restructuration des services, l'acquisition de nouvelles responsabilités, la mise en place d'incitants et de mécanismes de paiement peuvent améliorer la rentabilité. Les systèmes de santé, tout comme les autres secteurs, doivent s'adapter et évoluer. Les déclarations de politique sanitaire de certaines organisations comme l'Union européenne (UE) et l'OCDE ont réaffirmé ce principe.

11. **À la lumière de la mondialisation, les pays ont de plus en plus besoin d'œuvrer de concert à la relève d'un grand nombre de défis sanitaires importants.** La coopération transfrontière est par conséquent essentielle. Un grand nombre d'accords internationaux, tels que le Règlement sanitaire international, la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac ou la Déclaration de Doha relative à l'accord sur les ADPIC et la santé publique (liée à la propriété intellectuelle), mettent d'ailleurs en exergue cette nécessité.

L'ÉDUCATION ET LA SANTÉ SONT INDISSOCIABLES

De très nombreux éléments de preuve confirment le lien existant entre l'éducation et la santé. Les données révèlent en effet que le nombre d'années de scolarité officielle constitue le principal facteur de corrélation de la bonne santé.

Selon le *Rapport sur le développement humain 2003* (Programme des Nations Unies pour le développement) : « L'éducation, la santé, la nutrition, l'eau et l'assainissement sont étroitement liés : tout investissement dans l'un de ces secteurs est porteur d'améliorations dans les autres. »

APPROCHE PANGOUVERNEMENTALE

Les activités pangouvernementales constituent en fait des actions gouvernementales sur plusieurs niveaux (du niveau local au niveau mondial), et impliquent de plus en plus de groupes en dehors des pouvoirs publics. Cette approche nécessite d'instaurer une confiance, une éthique commune, une culture cohésive et de nouvelles compétences. Elle souligne la nécessité de renforcer la coordination et l'intégration centrées sur tous les objectifs sociétaux généraux que défendent les pouvoirs publics.

Dans les pays dotés de systèmes fédéraux ou dans lesquels les niveaux régionaux et locaux sont politiquement autonomes, une démarche pangouvernementale peut être renforcée par de larges consultations entre les différents niveaux du gouvernement. La responsabilisation est nécessaire à tous les niveaux et dans tous les systèmes.

Les objectifs stratégiques de Santé 2020 : une plus grande équité et une meilleure gouvernance pour la santé

12. **Santé 2020** reconnaît que des pouvoirs publics efficaces peuvent réaliser de véritables améliorations en matière de santé s'ils collaborent à l'échelle du gouvernement pour réaliser deux objectifs stratégiques interliés :

- améliorer la santé pour tous et réduire les inégalités de santé ;
- améliorer le leadership et la gouvernance participative pour la santé.

Améliorer la santé pour tous et réduire les inégalités de santé

13. **Les pays, les régions et les municipalités qui définissent des objectifs et des investissements communs entre le secteur de la santé et d'autres secteurs peuvent améliorer d'une manière significative la santé et le bien-être.** Parmi les domaines prioritaires, il convient de signaler les suivants : l'éducation préscolaire, la performance scolaire, les conditions d'emploi et de travail, la protection sociale et la réduction de la pauvreté. En ce qui concerne les approches, nous mentionnerons notamment : la prise en compte de la résilience communautaire ainsi que de l'inclusion et de la cohésion sociales ; la promotion des atouts du bien-être ; et l'intégration des questions liées à la sexospécificité et le renforcement des capacités des forces individuelles et communautaires qui protègent et promeuvent la santé (par exemple, les compétences personnelles et le sentiment d'appartenance). La définition d'objectifs pour la réduction des inégalités de santé peut aider à motiver la prise de mesures, et constitue l'un des principaux moyens d'évaluer le développement de la santé à tous les niveaux.

14. **La lutte contre les inégalités sociales contribue de manière significative à la santé et au bien-être.** Les causes sont complexes et profondément enracinées dans les différents stades de l'existence, ce qui renforce les désavantages et la vulnérabilité. **Santé 2020** met en évidence les soucis croissants suscités par la lutte contre les problèmes de santé dans les pays et dans la Région dans son ensemble. Dans la Région européenne de l'OMS, l'écart entre l'espérance de vie la plus courte et la plus longue à la naissance est de 16 ans, avec des différences entre les hommes et les femmes à cet égard. Les taux de mortalité maternelle sont, dans certains pays de la Région, jusqu'à 43 fois supérieurs à ceux d'autres pays. Ces extrêmes en matière d'inégalités de santé s'expliquent aussi par l'adoption de comportements sanitaires, notamment le tabagisme et la consommation d'alcool, l'alimentation et l'activité physique et les troubles mentaux, qui à leur tour témoignent du stress et des désavantages subis par les populations dans leur existence.

15. **Agir sur les déterminants sociaux et environnementaux de la santé peut efficacement aplanir un grand nombre d'inégalités.** La recherche indique que la prise de mesures efficaces exige l'instauration d'un environnement politique qui permet le franchissement des frontières sectorielles et la mise en place de programmes intégrés. À titre d'exemple, les bases factuelles établissent clairement que

LA SANTÉ DANS TOUTES LES POLITIQUES

La santé dans toutes les politiques est conçue afin que la gouvernance pour la santé et le bien-être ne constitue pas une priorité seulement pour le secteur de la santé. Elle fonctionne dans les deux sens, et fait en sorte que l'ensemble des secteurs comprennent et assument leur responsabilité pour la santé, tout en reconnaissant l'impact de la santé sur d'autres secteurs.

APPROCHE PANSOCIÉTALE

Une approche pansociétale va au-delà des institutions : elle influence et mobilise la culture et les médias aux niveaux local et mondial, les communautés rurales et urbaines, et tous les secteurs stratégiques concernés, comme le système éducatif, le secteur des transports, l'environnement et même l'urbanisme, comme le montre le cas de l'obésité et du système alimentaire mondial.

Les démarches pansociétales sont en fait une forme de gouvernance collaborative pouvant compléter les politiques des pouvoirs publics. Elles mettent l'accent sur la coordination par des valeurs normatives et l'instauration de la confiance entre un large éventail d'acteurs.

En mobilisant le secteur privé, la société civile, les communautés et les individus, l'approche pansociétale peut renforcer la résilience des communautés face aux menaces pour leur santé, leur sécurité et leur bien-être.



l'adoption d'approches intégrées concernant le bien-être de l'enfant et le développement du jeune enfant permet l'obtention de résultats meilleurs et plus équitables en matière de santé et d'éducation. L'urbanisme doit absolument tenir compte des déterminants de la santé, et les maires et les autorités locales jouent un rôle encore plus important dans la promotion de la santé et du bien-être. Les mécanismes de participation, de responsabilisation et de financement durable viennent renforcer l'impact de ces programmes locaux.

Améliorer le leadership et la gouvernance participative pour la santé

16. **Le leadership des ministres de la Santé et des organismes de santé publique continuera de jouer un rôle crucial dans la lutte contre la charge de morbidité dans la Région européenne. Il importe donc de le renforcer.** Le secteur de la santé assume les responsabilités suivantes : formuler et mettre en œuvre les stratégies nationales et locales en matière de santé ; définir les buts et objectifs sanitaires afin d'améliorer la santé ; évaluer comment les politiques d'autres secteurs influent sur la santé ; dispenser des services de soins de santé efficaces et de qualité ; et garantir les fonctions essentielles de santé publique. Il doit aussi examiner la manière dont ses décisions politiques en matière de santé influent sur d'autres secteurs et intervenants.

17. **Les ministères de la Santé et les organismes de santé publique s'attèlent de plus en plus à mettre en place des approches intersectorielles pour la santé, et à faire office de médiateurs ou de défenseurs de la santé.** Il s'agit notamment de mettre en évidence les avantages économiques, sociaux et politiques de la bonne santé ainsi que les effets négatifs des problèmes et des inégalités de santé pour l'ensemble des secteurs, des pouvoirs publics et de la société. L'exercice d'un tel rôle de chef de file exige diplomatie, données factuelles, arguments et persuasion. Le secteur de la santé doit aussi assurer le leadership vis-à-vis des autres secteurs quand le renforcement de la santé peut contribuer à la réalisation de leurs objectifs. Tous les pays représentés à la réunion de haut niveau des Nations Unies sur la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles et l'Assemblée mondiale de la santé ont approuvé de telles approches de collaboration, d'ailleurs qualifiées de pangouvernementales et de pansociétales.

18. **Tous les niveaux des pouvoirs publics envisagent de mettre en place des structures et des processus officiels qui favorisent la cohérence et la résolution des problèmes au niveau intersectoriel.** Une telle initiative peut renforcer la coordination et remédier aux inégalités de pouvoir entre les secteurs. Les avantages stratégiques découlant de l'adoption d'une approche basée sur la santé dans toutes les politiques sont de plus en plus reconnus. Celle-ci plaide en faveur de la priorisation politique de la santé, du renforcement du dialogue politique relatif à la santé et à ses déterminants, et de la responsabilisation en matière d'issues sanitaires. L'évaluation économique et de l'impact sanitaire est utile à l'estimation des effets potentiels des politiques, et peut servir également à sonder la manière dont les politiques influent sur l'équité. Des données sanitaires qualitatives et quantitatives peuvent être collectées et validées afin d'évaluer l'impact sur la santé. La recherche sur le bien-être (comme celle menée dans d'autres organisations telles que l'OCDE) peut aussi y contribuer.

CONTRIBUTION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

La société civile est un acteur essentiel dans la formulation, la promotion et la mise en œuvre du changement. La Région européenne de l'OMS a joué un rôle de premier plan dans l'élaboration de partenariats innovateurs avec la société civile, notamment avec les communautés de populations clés à plus haut risque (comme les personnes vivant avec le VIH) et les organisations non gouvernementales qui prônent et dispensent des services. Plusieurs organisations et réseaux paneuropéens ont été institués, alors que le nombre de personnes vivant avec le VIH a augmenté.

LES GRANDS BUTS DE SANTÉ 2020

Santé 2020 s'efforce d'exercer un impact mesurable sur la santé de la Région. Les objectifs régionaux repris ci-dessous ont été convenus par les États membres.

1. Réduire la mortalité prématurée dans la Région européenne d'ici 2020.
2. Prolonger l'espérance de vie dans la Région européenne.
3. Diminuer les inégalités de santé dans la Région européenne.
4. Améliorer le bien-être des populations de la Région européenne.
5. Garantir la couverture universelle et le droit de jouir du plus haut niveau de santé possible.
6. Définir des buts et objectifs nationaux en rapport avec la santé dans les États membres.

Une série d'indicateurs volontaires convenus par les États membres peuvent permettre la réalisation des buts et objectifs en rapport avec la santé.

19. **Les pouvoirs publics s'engagent également à mettre en place des structures et des processus qui permettent la participation accrue d'un ensemble plus vaste d'intervenants.** Ceci est particulièrement important pour les citoyens, les organisations de la société civile et d'autres groupes (comme les migrants) qui constituent la société civile. Des groupes actifs et engagés se créent de plus en plus pour promouvoir la santé à tous les niveaux de gouvernance. Il convient de mentionner les exemples suivants du niveau mondial au niveau local : les sommets des Nations Unies consacrés à la santé ; l'Union interparlementaire ; le mouvement des Villes-santé et des Communautés-santé de l'OMS ; les mouvements mondiaux de lutte contre la pauvreté ; la sensibilisation à la lutte contre des maladies spécifiques comme le VIH ; les initiatives nationales visant à définir des objectifs sanitaires ; et les stratégies sanitaires régionales d'entités telles que l'UE. Ils jouent un rôle significatif en promouvant la santé et en faisant progresser le programme d'action sanitaire.

20. **Un leadership efficace dans l'ensemble de la société peut favoriser l'obtention de meilleurs résultats en matière de santé.** La recherche met en évidence les fortes corrélations existant entre la gouvernance responsable, les nouvelles formes de leadership et la participation. Au XXI^e siècle, un grand nombre d'individus, de secteurs et d'organisations peuvent exercer un leadership pour la santé. Celui-ci peut revêtir diverses formes. Il faut aussi faire preuve de créativité et posséder de nouvelles compétences, notamment pour gérer les conflits d'intérêts et trouver de nouveaux moyens de résoudre les problèmes extrêmement complexes. Conjointement avec les États membres, l'OMS assume une responsabilité spéciale pour exercer un tel leadership et aider les ministères de la Santé à réaliser leurs objectifs.

21. **Il est essentiel de responsabiliser les populations, les citoyens, les consommateurs et les patients pour améliorer les résultats sanitaires ainsi que la performance des systèmes de santé et la satisfaction des patients.** L'opinion de la société civile, y compris les individus et les organisations de patients, les organisations de jeunesse et les seniors, est essentielle pour attirer l'attention sur les environnements, les modes de vie ou les produits néfastes à la santé ainsi que sur les disparités en matière de qualité et de prestation des soins de santé. C'est aussi particulièrement important pour générer des idées nouvelles.

Cœuvrer ensemble aux priorités politiques communes pour la santé

22. La politique **Santé 2020** s'articule autour de quatre domaines prioritaires d'action politique :

- investir dans la santé en adoptant une perspective qui porte sur toute la durée de la vie et responsabiliser les populations ;
- relever les principaux défis sanitaires de la Région en matière de lutte contre les maladies non transmissibles et transmissibles ;
- renforcer les systèmes de santé centrés sur la personne, les capacités de santé publique ainsi que la préparation, la surveillance et les interventions en cas de crise ;
- créer des communautés résilientes et instaurer des environnements de soutien.

**LES SYSTÈMES
D'INFORMATION SANITAIRE
SOUTIENNENT LE
PROCESSUS DE SANTÉ 2020**

Les systèmes et services d'information sanitaire doivent se développer dans les États membres de la Région européenne de l'OMS. Le Bureau régional de l'OMS pour l'Europe aide les pays à procéder à une évaluation et à des améliorations technologiques, et leur fournit des informations sanitaires par les moyens suivants :

- en collaborant avec des partenaires internationaux afin d'assurer la normalisation, la comparabilité internationale et la qualité des données sanitaires ;
- en collaborant avec un réseau d'agences sanitaires s'occupant d'informations sanitaires et factuelles ;
- en compilant et diffusant activement les données sanitaires et les informations scientifiques, tout en facilitant leur accès.

23. **Dans un souci de cohérence, les quatre domaines prioritaires s'inspirent des « catégories de la définition des priorités et des programmes de l'OMS ».** Celles-ci ont été convenues par les États membres au niveau mondial, et adaptées afin de tenir compte de l'expérience et des exigences particulières de la Région européenne. Elles se basent également sur les stratégies et plans d'action correspondants de l'OMS aux niveaux régional et mondial.

24. **Les quatre domaines prioritaires sont interdépendants et solidaires.** Par exemple, les actions menées au cours de l'existence et la responsabilisation des individus permettront de conjurer l'épidémie de maladies non transmissibles, ainsi que le renforcement des capacités de santé publique. Ces initiatives aideront, à leur tour, à endiguer les flambées épidémiques de maladies transmissibles. Les pouvoirs publics exercent un plus grand impact sanitaire quand ils établissent un lien entre les politiques, les investissements et les services, et se concentrent sur la réduction des inégalités. Le Bureau régional de l'OMS pour l'Europe intensifiera son rôle de ressource pour la formulation de politiques fondées sur des données factuelles et des exemples d'approches intégrées. Les grands buts définis au niveau régional permettront de suivre les progrès de **Santé 2020**.

25. **Pour concrétiser les quatre priorités, il faut adopter une combinaison d'approches de gouvernance qui promeuvent la santé, l'équité et le bien-être.** Une gouvernance intelligente anticipera les changements, favorisera l'innovation et sera orientée vers l'investissement dans la promotion de la santé et la prévention des maladies. Les approches adoptées à cette fin porteront notamment sur la gestion par la politique publique et la réglementation ainsi que sur de nouvelles formes de collaboration avec les organisations de la société civile, les organismes indépendants et les organes d'experts. Il importe de plus en plus d'appliquer les bases factuelles aux politiques et aux pratiques, d'observer les limites éthiques, et de renforcer la transparence et la responsabilité dans des domaines comme la vie privée ainsi que l'évaluation des risques et de l'impact sur la santé.

26. **Santé 2020 reconnaît que les pays ont des contextes, des capacités et des points de départ différents.** Un grand nombre de décisions politiques doivent être prises sur la base de connaissances incertaines et imparfaites. En outre, il est impossible de prédire l'impact de nombreux aspects de la réforme du système de santé sur le système dans son ensemble. Les problèmes complexes tels que l'obésité, la multimorbidité et les maladies neurodégénératives sont particulièrement difficiles à résoudre. Le recours aux connaissances sur les sciences sociales, comportementales et politiques (notamment le marketing social, l'économie comportementale et les neurosciences) s'avère de plus en plus important. Les études révèlent l'intérêt de promouvoir les interventions à petite échelle, quoique complètes, aux niveaux local et communautaire afin d'encourager l'apprentissage et l'adaptation. La coopération de part et d'autre de la Région européenne peut accélérer le développement des compétences : tous les pays et secteurs peuvent à la fois apprendre et apporter leur contribution.

LA GOUVERNANCE POUR LA SANTÉ REQUIERT GÉNÉRALEMENT UNE COMBINAISON DE STRATÉGIES

La déclaration de Moscou sur les modes de vie sains et la lutte contre les maladies non transmissibles de 2011 stipule :

« Nous reconnaissons ... qu'un changement de paradigme s'impose face aux défis que posent les maladies non transmissibles, que ces maladies sont causées par des facteurs biomédicaux mais qu'elles peuvent aussi être causées ou fortement influencées par des facteurs comportementaux, environnementaux, sociaux et économiques. »

Des stratégies rentables et fondées sur des bases factuelles pour réduire le tabagisme ont été identifiées, notamment la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac et six stratégies MPOWER soutenant la Convention au niveau des pays :

1. surveiller la consommation de tabac et l'efficacité des mesures de prévention ;
2. protéger la population contre l'exposition à la fumée du tabac ;
3. offrir une aide à ceux qui veulent renoncer au tabac ;
4. mettre en garde contre les dangers du tabagisme ;
5. faire respecter l'interdiction de la publicité en faveur du tabac, de la promotion et du parrainage ;
6. augmenter les taxes sur le tabac.

Après la vaccination des enfants, les interventions de lutte contre le tabagisme constituent le second meilleur investissement pour améliorer la santé.

Des stratégies similaires fondées sur des bases factuelles doivent être élaborées pour d'autres risques sanitaires systémiques, tels que l'obésité. En ce qui concerne l'alcool, les États membres ont déjà adopté une politique mondiale et régionale à ce sujet.

Domaine prioritaire n° 1 : Investir dans la santé en adoptant une perspective qui porte sur toute la durée de la vie et responsabiliser les populations

27. **Le maintien d'une bonne santé pendant toute la durée de l'existence des individus se traduit par un prolongement de l'espérance de vie et un dividende de longévité susceptibles d'engendrer d'importants avantages économiques, sociétaux et individuels.** Les pays connaissent une évolution démographique qui exige l'adoption d'une stratégie efficace embrassant tout le cours de la vie et accordant la priorité à de nouvelles approches de promotion de la santé et de prévention des maladies. L'amélioration de la santé et de l'équité en santé commence en fait avec la grossesse et le développement du jeune enfant. Lorsqu'ils sont en bonne santé, les enfants apprennent mieux, les adultes sont plus productifs, et les personnes âgées peuvent rester actives au sein de la société. Le vieillissement actif en bonne santé constitue une priorité politique ainsi qu'une importante priorité de la recherche.

28. **Les programmes de promotion de la santé basés sur les principes de participation et de responsabilisation présentent des avantages réels.** Ceux-ci sont notamment les suivants : créer de meilleures conditions pour la santé, améliorer l'instruction en santé, promouvoir une vie indépendante et faire en sorte que les choix sains soient aussi les choix les plus faciles. En outre, il s'agit de sécuriser la grossesse ; de permettre aux individus de commencer leur vie en bonne santé ; de promouvoir la sécurité et le bien-être et d'assurer la protection des enfants et des jeunes ; de promouvoir les environnements professionnels favorables à la santé ainsi que le vieillissement en bonne santé. À la lumière de l'épidémie d'obésité se propageant en Europe, il importe particulièrement de garantir une alimentation et une nutrition saines pendant tout le cours de l'existence.

29. **Il est clairement démontré que des approches politiques efficaces peuvent directement améliorer la santé et le bien-être des populations.** La Région européenne dispose de davantage de données d'expérience pratique et de bases factuelles sur les programmes de promotion de la santé et les stratégies nationales axées sur les principaux groupes de maladies, tels que les maladies cardiovasculaires et le diabète. Il en ressort que le leadership des pouvoirs publics, combiné à des environnements favorables et à l'adoption d'approches promouvant un sentiment de contrôle et de responsabilité, peut s'avérer efficace. Le renforcement des activités de recherche sur le comportement social peut produire davantage d'informations factuelles en vue d'étayer de telles initiatives.

30. **Il importe particulièrement de renforcer les programmes de promotion de la santé mentale.** Une personne sur quatre dans la Région européenne souffre d'un problème de santé mentale au cours de son existence. La promotion du diagnostic précoce de la dépression et la prévention des suicides par la mise en place de programmes d'intervention au niveau communautaire posent un défi particulier. La recherche permet de mieux comprendre l'association néfaste existant entre les problèmes de santé mentale et la marginalisation sociale, le

LA CHARGE DES MALADIES NON TRANSMISSIBLES

La Région européenne est la région du monde qui possède la charge la plus élevée de maladies non transmissibles. Deux groupes de maladies, les maladies cardiovasculaires et le cancer, provoquent près de trois quarts des décès dans la Région, tandis que trois grands groupes de maladies – les maladies cardiovasculaires, le cancer et les troubles mentaux – représentent plus de la moitié de la charge de morbidité (mesurée en nombre d'années de vie corrigées du facteur invalidité, AVCI). La mortalité prématurée est en grande partie évitable : selon les estimations, on peut prévenir au moins 80 % de l'ensemble des cardiopathies, accidents vasculaires cérébraux et diabète de type 2, et au moins un tiers des cas de cancers. L'inégalité en matière de charge des maladies non transmissibles dans et entre les pays prouve que le potentiel de gain de santé reste considérable.

LA CHARGE DES TROUBLES MENTAUX

Les troubles mentaux constituent le deuxième facteur contribuant à la charge de morbidité (mesurée en AVCI) dans la Région européenne (avec 19 %) et la principale cause d'incapacités. Le vieillissement de la population entraîne une augmentation de la prévalence de la démence. Les troubles mentaux courants (dépression et anxiété) touchent environ une personne sur quatre dans la population chaque année. Toutefois, environ 50 % des personnes souffrant de troubles mentaux ne reçoivent aucun traitement. La stigmatisation et la discrimination sont les principales raisons pour lesquelles les individus évitent de se faire soigner.

de substances psychotropes. Il importe également d'agir sur les nouvelles formes de dépendance liées aux mondes virtuels sur l'Internet.

31. **Il est hautement utile d'accorder une priorité stratégique à la vie saine chez les jeunes et les personnes âgées.** Un grand nombre d'intervenants peuvent contribuer à la mise en place de programmes favorisant leur santé, notamment par le biais d'activités intergénérationnelles. Chez les jeunes, il peut s'agir de la formation par les pairs, de la participation des organisations de jeunesse et de programmes scolaires d'instruction en santé. Il importe particulièrement d'intégrer les activités sur la santé mentale et la santé sexuelle. Chez les personnes âgées, les initiatives favorisant le vieillissement actif et en bonne santé peuvent s'avérer bénéfiques pour la santé et la qualité de la vie.

Domaine prioritaire n° 2 : Relever les principaux défis sanitaires de la Région en matière de lutte contre les maladies non transmissibles et transmissibles

32. **Santé 2020 se concentre sur un ensemble de stratégies et d'interventions intégrées et efficaces afin de relever les principaux défis sanitaires de la Région.** Ceux-ci concernent les maladies transmissibles et non transmissibles. Ces deux problématiques nécessitent la mise en œuvre déterminée d'actions de santé publique conjointement avec des interventions au niveau du système de soins de santé. L'efficacité de ces mesures est étayée par des actions sur l'équité et les déterminants sociaux de la santé, ainsi que par la responsabilisation et l'instauration d'environnements de soutien.

33. **Il faut adopter une combinaison d'approches afin de lutter efficacement contre la charge élevée de maladies non transmissibles dans la Région.** Santé 2020 promeut l'adoption d'approches pangouvernementales et pansociétales intégrées, d'ailleurs convenues dans d'autres stratégies régionales et mondiales, car il est de plus en plus reconnu que les mesures prises afin d'influencer les comportements individuels ont un impact limité. Les maladies non transmissibles sont inégalement réparties dans chacun des pays et entre les pays, et étroitement liées à l'action sur les déterminants sociaux et environnementaux de la santé.

34. **Santé 2020 promeut l'intensification des efforts visant à mettre en œuvre les mandats mondiaux et régionaux concernant la lutte contre les maladies non transmissibles.** Les domaines d'action prioritaires sont les suivants dans la Région.

- **Déclarations et stratégies existantes.** Il s'agit notamment des textes suivants : la déclaration politique des Nations Unies relative aux maladies non transmissibles (2011) ; la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac ; la Stratégie mondiale pour l'alimentation, l'exercice physique et la santé ; la Stratégie mondiale et le Plan d'action régional visant à réduire l'usage nocif de l'alcool ; le Plan d'action pour la mise en œuvre de la Stratégie européenne contre les maladies non transmissibles (prévention et lutte) 2012-2016 ; et le Plan d'action de l'OMS sur la santé mentale pour l'Europe.

LA CHARGE DE LA TUBERCULOSE

En 2010, on estime que 420 000 nouveaux cas de tuberculose et de rechute sont survenus dans la Région européenne, et 61 000 décès ont été attribués à cette maladie. La grande majorité des cas de tuberculose sont recensés dans les parties orientale et centrale de la Région, représentant 87 % des nouveaux cas et 94 % de la mortalité due à cette maladie. La Région accuse également le taux de réussite du traitement le plus bas au monde, ce qui met en évidence le haut niveau de résistance aux médicaments antituberculeux. Des souches multirésistantes sont en effet signalées chez 13 % des personnes tuberculeuses nouvellement traitées et 42 % des personnes déjà traitées. La maladie est souvent liée à des mauvaises conditions socioéconomiques et à d'autres déterminants, notamment le problème des sans-abri.

LE SYSTÈME DE SANTÉ

« Au sein du cadre politique et institutionnel de chaque pays, un système de santé est l'ensemble des organismes, institutions et ressources du secteur public et du secteur privé mandatés pour améliorer, maintenir ou rétablir la santé. Les systèmes de santé englobent à la fois des services aux personnes et des services à la population, et des activités visant à influencer les politiques et les actions d'autres secteurs pour agir vis-à-vis des déterminants sociaux, environnementaux et économiques de la santé. »

La Charte de Tallinn : des systèmes de santé pour la santé et la prospérité

- **Promotion de la santé.** Telle que définie dans la Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé, elle est au cœur de ces déclarations et stratégies. Celles-ci encouragent tous les pouvoirs publics à élaborer des stratégies nationales intersectorielles assorties de buts et d'objectifs quant aux principaux défis liés aux maladies non transmissibles.

35. **Santé 2020 soutient le déploiement d'efforts importants et continus en vue de lutter contre les maladies transmissibles.** Aucun pays ne peut se permettre de relâcher sa vigilance, et ils doivent tous consentir des efforts permanents au maintien des normes les plus élevées à cet égard. Pour la Région européenne, les domaines d'action prioritaires sont les suivants.

- **Renforcer les capacités d'information et de surveillance :** appliquer le Règlement sanitaire international, renforcer l'échange d'informations et, le cas échéant, mettre en œuvre les activités conjointes de surveillance et de lutte contre les maladies par les autorités responsables de la santé publique, des soins vétérinaires, de l'alimentation et de l'agriculture pour mieux lutter contre les maladies infectieuses pouvant être transmises de l'animal à l'homme, y compris les maladies infectieuses émergentes, les organismes pharmacorésistants, et les infections d'origine hydrique et alimentaire.
- **S'attaquer aux sérieuses menaces d'origine virale et bactérienne :** mettre en œuvre les politiques et plans d'action régionaux ; lutter contre la résistance aux antimicrobiens ; endiguer l'émergence et la propagation des organismes pharmacorésistants et des infections par l'usage prudent des antibiotiques et la lutte anti-infectieuse ; garantir la sécurité sanitaire de denrées et produits de base tels que l'eau et l'alimentation ; atteindre et maintenir la couverture vaccinale recommandée pour les maladies à prévention vaccinale ; réaliser les objectifs mondiaux et régionaux d'éradication et d'élimination de la poliomyélite, de la rougeole, de la rubéole et du paludisme ; lutter totalement contre les principales maladies comme la tuberculose, le VIH et la grippe en garantissant l'accès de l'ensemble des populations, dont les groupes vulnérables, au système de soins de santé et aux interventions fondées sur des bases factuelles.

Domaine prioritaire n° 3 : Renforcer les systèmes de santé centrés sur la personne, les capacités de santé publique ainsi que la préparation, la surveillance et les interventions en cas de crise

36. **Pour réaliser des soins de qualité et améliorer les résultats en matière de santé, les systèmes de santé doivent être financièrement viables, adaptés à leurs fonctions, axés sur la personne et fondés sur des bases factuelles.** Tous les pays doivent s'adapter à l'évolution démographique et des profils pathologiques, notamment les défis en matière de santé mentale, les maladies chroniques et les problèmes de santé liés au vieillissement. Les systèmes de soins de santé doivent être réorientés afin d'accorder la priorité à la prévention des maladies, de favoriser l'amélioration continue de la qualité et d'intégrer la prestation des services, de garantir la continuité des soins, de soutenir l'autoprise

PROGRÈS TECHNOLOGIQUES ET SCIENTIFIQUES

Les études réalisées sur le génome humain suscitent actuellement une modification profonde de la recherche, des politiques et des pratiques relatives à la santé publique, tout en facilitant de nombreuses découvertes sur la base génomique de la santé et des maladies. Les avancées scientifiques rapides et les nouveaux outils de la génomique ont contribué à la compréhension des mécanismes pathologiques.

La nanotechnologie permet une manipulation des propriétés et des structures à l'échelle nanométrique. Elle est utilisée pour la mise au point de thérapies médicamenteuses ou de médicaments intelligents davantage ciblés. On a déjà démontré que ces nouvelles thérapies médicamenteuses provoquaient moins d'effets secondaires et étaient plus efficaces que les thérapies traditionnelles.

Les technologies destinées aux patients et à leurs soignants, telles que les outils d'autoprise en charge, les applications sanitaires et les dispositifs leur permettant de mieux gérer leur santé ou leur maladie chronique à domicile, contribueront à modifier la nature des soins et à réduire les coûts.

SANTÉ PUBLIQUE

La Région européenne de l'OMS utilise la définition de la santé publique formulée par Acheson : « la science et l'art de prévenir la maladie, de prolonger la vie et de promouvoir la santé grâce aux efforts organisés de la société. » Les institutions publiques et l'action collective permettent d'y parvenir. Il convient notamment de mentionner les services traditionnels comme l'analyse de la situation sanitaire, la veille sanitaire, la promotion de la santé, la prévention, la lutte contre les maladies infectieuses, la protection et l'assainissement de l'environnement, la préparation et l'intervention en cas de catastrophe et de crises sanitaires, et l'hygiène du travail. Parmi les approches plus récentes, on notera les déterminants sociaux de la santé, le gradient social en matière de santé et la gouvernance pour la santé.

possible du domicile, tant que ces derniers restent sûrs et rentables. Il importe d'évaluer le potentiel de la médecine personnalisée.

37. Santé 2020 reconferme l'engagement de l'OMS et des États membres envers la couverture universelle, notamment l'accès à des soins et des médicaments abordables et de qualité. Si de nombreux pays sont parvenus à la couverture universelle, il reste beaucoup à faire pour éliminer les paiements ruineux et appauvrissants de la Région. Il importe d'assurer la durabilité à long terme ainsi que la résilience aux cycles économiques afin de maîtriser les hausses de coûts induites par l'offre et éliminer les gaspillages et les dépenses futiles, tout en garantissant des niveaux raisonnables de protection financière. L'évaluation des technologies de la santé et les mécanismes d'assurance qualité sont particulièrement importants pour la transparence et la responsabilisation des systèmes de santé, et font partie intégrante d'une culture centrée sur la sécurité du patient.

38. Santé 2020 conserve son engagement envers une approche axée sur des soins de santé primaires, l'une des pierres angulaires des systèmes de santé du XXI^e siècle. Les soins de santé primaires peuvent répondre aux besoins actuels en favorisant l'instauration d'un environnement propice aux partenariats, et en encourageant les populations à participer à de nouveaux modes de traitement et à prendre mieux soin de leur propre santé. La pleine utilisation des outils et des innovations du XXI^e siècle comme les technologies de la communication (dossiers numériques, télémédecine et cybersanté) et les médias sociaux peuvent contribuer à la dispensation de soins de meilleure qualité et plus rentables. Reconnaître les patients en tant que ressources et partenaires constitue un principe important, tout comme la responsabilité en termes de résultats sanitaires pour les patients.

39. L'obtention de meilleurs résultats en matière de santé exige un renforcement significatif des fonctions et des capacités de santé publique. Bien que les capacités et ressources de santé publique varient dans la Région, la priorité accordée à l'investissement dans les dispositifs institutionnels et le développement des capacités de santé publique, ainsi que les efforts en vue de renforcer la protection, la promotion de la santé et la prévention des maladies, peuvent présenter d'importants avantages en termes de rentabilité. La révision et l'adaptation de la législation et des instruments relatifs à la santé publique afin de moderniser et de renforcer les fonctions dans ce domaine peuvent aussi s'avérer utiles. La coopération en matière de santé mondiale et de relève des défis sanitaires de nature transfrontalière est de plus en plus importante, ainsi d'ailleurs que la coordination au sein des pays qui ont délégué et décentralisé les responsabilités dans le domaine de la santé publique.

40. Pour redynamiser la santé publique et transformer la prestation des services, il faut réformer l'éducation et la formation des professionnels de santé. Les systèmes de santé du XXI^e siècle doivent reposer sur une main-d'œuvre plus souple, polyvalente et axée sur le travail d'équipe. Il s'agit notamment de la dispensation des soins en équipe ; de nouvelles formes de prestation des services (englobant notamment les soins à domicile et les soins de longue durée) ; des compétences en vue de soutenir l'autonomisation des patients et l'autoprise en charge ; et du renforcement des capacités de leadership, de la planification stratégique, de la gestion, et de la collaboration

20 ANNÉES D'ACTION EUROPÉENNE EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT ET DE SANTÉ

En 1989, préoccupés par la multiplication des éléments de preuve corroborant l'impact des environnements dangereux sur la santé humaine, les pays de la Région européenne de l'OMS, conjointement avec le Bureau régional de l'OMS pour l'Europe, ont lancé le processus Environnement et santé, le premier du genre, afin d'éliminer les menaces environnementales les plus importantes pour la santé.

Les progrès accomplis en vue de la réalisation de cet objectif sont stimulés par une série de conférences ministérielles tenues tous les cinq ans et coordonnées par le Bureau régional de l'OMS pour l'Europe. Ces conférences sont uniques : elles se veulent multisectorielles et visent à modéliser les politiques et mesures en matière d'environnement et de santé dans la Région européenne.

favorise les nouveaux modes de coopération entre les professionnels de la santé publique et des soins de santé, entre ceux des services sanitaires et sociaux, ainsi qu'entre le secteur de la santé et les autres secteurs. En raison de la crise mondiale des personnels de santé, il importe de mettre en œuvre le Code de pratique mondiale de l'OMS pour le recrutement international des personnels de santé.

41. **Il est essentiel d'élaborer des politiques adaptatives et des structures résilientes et de développer la prévoyance afin d'anticiper efficacement les urgences de santé publique et d'y faire face.** Il importe que les politiques reflètent les complexités de l'enchaînement de causalité et permettent la mise en œuvre d'interventions rapides et innovatrices en cas de survenue d'événements imprévisibles, comme les flambées de maladies transmissibles. Le Règlement sanitaire international dispose que les pays adoptent une approche multirisques, intersectorielle et transfrontalière pour parer aux crises de santé publique, et soient préparés à gérer efficacement les aspects sanitaires des situations d'urgence et des catastrophes humanitaires.

Domaine prioritaire n° 4 : Créer des communautés résilientes et instaurer des environnements de soutien

42. **Le développement de la résilience constitue un élément essentiel de la protection et de la promotion de la santé et du bien-être aux niveaux individuel et communautaire.** Les chances des individus d'être en bonne santé sont étroitement liées aux conditions dans lesquelles ils naissent, grandissent, travaillent et vieillissent. L'évaluation systématique des effets sanitaires dus à l'évolution rapide de l'environnement, notamment sur le plan technologique et professionnel, et de la production énergétique et de l'urbanisation, est fondamentale, et doit être suivie par la prise de mesures afin de garantir des bienfaits pour la santé. Les communautés résilientes réagissent de manière proactive à des situations nouvelles ou difficiles, se préparent aux changements économiques, sociaux et environnementaux et font mieux face aux crises et aux défis. Le mouvement des Villes-santé et des Communautés-santé de l'OMS fournit de multiples exemples de la façon de développer une telle résilience, notamment en faisant participer les populations au niveau local et en favorisant l'adhésion communautaire aux problématiques de santé. D'autres réseaux axés sur le contexte génèrent des données d'expérience similaires (par exemple, les Écoles-santé ou les lieux de travail promouvant la santé).

43. **La collaboration entre le secteur de l'environnement et celui de la santé est essentielle pour protéger la santé humaine contre les risques d'un environnement dangereux ou contaminé, et pour créer des environnements sociaux et physiques favorables à la santé.** Les dangers de l'environnement constituent un important déterminant de la santé. Bon nombre de problèmes de santé sont en effet liés à l'environnement, tels que l'exposition à la pollution atmosphérique et l'impact du changement climatique, et interagissent avec les déterminants sociaux de la santé. Les bienfaits sanitaires d'une économie à faibles émissions de carbone et les avantages supplémentaires pour la santé des politiques environnementales sont examinés dans le cadre de **Rio+20**, la Conférence des Nations Unies

GOVERNANCE POUR LA SANTÉ

La gouvernance pour la santé promeut l'action conjointe du secteur de la santé et d'autres secteurs, des acteurs publics et privés et des citoyens pour l'intérêt commun. Elle nécessite un ensemble synergique de politiques dont beaucoup relèvent d'autres secteurs que celui de la santé et doivent être soutenues par des structures et des mécanismes qui rendent possible la collaboration.

Elle donne une forte légitimité aux ministres et ministères de la Santé ainsi qu'aux organismes de santé publique pour sensibiliser ainsi que pour assumer de nouveaux rôles en élaborant des politiques favorables à la santé et au bien-être.

COHÉRENCE AVEC LES INITIATIVES MONDIALES EN MATIÈRE DE SANTÉ

Santé 2020 est pleinement conforme aux exigences et initiatives en matière de développement sanitaire au niveau mondial. Elle incarne la vision mondiale reprise dans le processus de réforme de l'OMS, à savoir aider les populations à atteindre un meilleur état de santé.

sur le développement durable. Les pays ont commencé à formuler des politiques qui s'avèrent bénéfiques à la santé de la planète et à celle des populations, tout en reconnaissant que la collaboration intersectorielle est fondamentale pour protéger la santé humaine face aux risques d'un environnement dangereux ou contaminé.

44. **Le développement de la collaboration interdisciplinaire et intersectorielle entre la santé humaine et animale et l'hygiène de l'environnement améliore l'efficacité de la santé publique.** Les actions suivantes sont envisagées : œuvrer à l'application complète des accords environnementaux multilatéraux ainsi que des recommandations du processus européen Environnement et santé ; développer rapidement la base de connaissances scientifiques ; évaluer les effets sanitaires des politiques de divers secteurs, notamment celles influant sur la santé et l'environnement ; assurer le développement et l'adaptation continus des services pour l'environnement et la santé ; et encourager le secteur de la santé à agir d'une manière plus responsable en matière d'environnement.

Travailler ensemble : apport de valeur ajoutée par les partenariats

45. **Les objectifs de Santé 2020 pourront être atteints en combinant efforts individuels et collectifs.** La mise en œuvre efficace exige la définition d'un but commun et le déploiement de larges efforts de collaboration par les populations et les organisations de chaque pays et de l'ensemble de la société : les pouvoirs publics, les organisations non gouvernementales, la société civile, le secteur privé, le monde scientifique et universitaire, les professionnels de santé, les communautés, et chaque individu.

46. **La collaboration étroite entre les États membres et l'OMS ainsi que la mobilisation d'autres partenaires sont essentielles à la réussite de Santé 2020.** La coopération étroite entre le Bureau régional de l'OMS pour l'Europe, le Siège de l'OMS et les autres Régions est fondamentale. Pour ce faire, il importe de susciter une plus large participation au niveau des entités et des réseaux régionaux tels que la Communauté des États indépendants, la Communauté économique eurasiatique, les pays d'Europe du Sud-Est et l'UE.

47. **Le Bureau régional de l'OMS pour l'Europe assumera son rôle constitutionnel en tant qu'autorité directrice et coordinatrice de la Région européenne pour les activités internationales dans le domaine de la santé.** Il établira et garantira une collaboration efficace avec de nombreux partenaires et fournira une aide technique aux pays. Son rôle : assurer une large participation ; accroître la cohérence politique ; contribuer aux plateformes politiques communes ; diffuser des ensembles de données sanitaires ; unir les forces à des fins de surveillance ; et appuyer la mise en place de nouvelles formes de coopération axées sur les réseaux et en ligne. Il fera office de dépositaire, dans la Région européenne, des recommandations et des bases factuelles sur les méthodes efficaces, et collaborera avec les États membres en adoptant de nouvelles formules de stratégies de coopération avec les pays.

LA CONTRIBUTION DE L'OMS

L'OMS a engagé un processus de réforme pour aider à améliorer les résultats en matière de santé et à accroître la cohérence de la santé mondiale. Elle doit constituer une organisation qui recherche l'excellence, l'efficacité, l'efficience, la réactivité, la transparence et la responsabilité.

En substance, l'objectif est de passer d'une organisation qui fournit des produits distincts par l'intermédiaire d'une série de programmes techniques, à une organisation qui exerce un impact en collaborant avec les autorités nationales, grâce aux efforts combinés et coordonnés des bureaux de pays, des bureaux régionaux, du Siège et de ses différents avant-postes, tous œuvrant dans le cadre d'un réseau interdépendant.

LA VISION DE SANTÉ 2020

Le but vers lequel nous tendons est une Région européenne de l'OMS dont l'ensemble des habitants sont en mesure de jouir d'une santé et d'un état de bien-être optimaux, tout en bénéficiant d'un appui à cette fin, et dans laquelle les pays, individuellement ou conjointement, œuvrent à la réduction des inégalités de santé dans la Région et au-delà.

48. **La collaboration avec l'UE permet d'établir une base solide, et offre de réelles possibilités et d'autres avantages.** Les 27 pays de l'UE, qui d'ailleurs englobent une partie de la Région européenne, ont mis en place un processus d'intégration et de coopération sanitaires basé sur la stratégie de l'UE dans le domaine de la santé, ainsi que des cadres politiques et des mécanismes juridiques et financiers visant leur application. En outre, les pays candidats à l'adhésion, potentiellement candidats et ceux de l'Instrument européen de voisinage et de partenariat œuvrent aussi à l'harmonisation progressive de leur législation et de leurs pratiques avec les politiques de l'UE. Ceci peut contribuer de manière significative à la réalisation de Santé 2020. La déclaration conjointe de la Commission européenne et de l'OMS, qui comprend d'ailleurs six feuilles de route pour une collaboration accrue, constitue une étape importante dans le renforcement du partenariat entre les deux organisations.

49. **La coopération existant entre l'OMS et les organisations internationales actives dans la Région européenne est également renforcée.** Il convient notamment de mentionner des organisations telles que les agences des Nations Unies, l'OCDE, le Conseil de l'Europe, les fonds et les agences de développement ainsi que les principales organisations non gouvernementales. Les pays de la Région contribuent à la coopération avec les organisations internationales, et profitent de ces initiatives. Il s'agit en fait d'une ressource précieuse à l'appui des objectifs communs de Santé 2020 et de ceux d'autres secteurs et organisations.

50. **L'établissement de liens avec des formes nouvelles et évolutives de partenariats pour la santé qui sont actives à divers niveaux de gouvernance dans la Région apporteront un soutien important.** Les mécanismes innovateurs de coopération tels que le Réseau-santé de l'Europe du Sud-Est et la politique de la Dimension septentrionale ; des réseaux tels que les Villes-santé (niveau national et de la Région européenne de l'OMS) et les Régions-santé, les réseaux sous-régionaux au sein de la Communauté des États indépendants et les réseaux OMS de promotion de la santé axés sur le contexte (écoles, lieux de travail, hôpitaux, prisons, etc.) dans la Région y contribuent d'une manière significative.

51. **La collaboration avec la société civile permettra de sensibiliser davantage à la mise en œuvre de Santé 2020.** Un grand nombre d'organisations bénévoles et d'entraide considèrent que la santé constitue un élément important de leur mandat, et de nombreux services de santé continuent à être dispensés dans le cadre de soins familiaux, communautaires et auto-administrés. Ces organisations agissent du niveau local au niveau mondial, et ont façonné de manière significative les programmes pour la santé et ses déterminants sociaux. Soutenir leur contribution est donc utile pour la mise en œuvre à tous les niveaux.

52. **Identifier les modes de participation appropriée et éthique avec le secteur privé.** Les attitudes à l'égard du secteur privé dans le domaine de la santé varient d'un pays à l'autre et dans chaque pays. Cependant, les entreprises et les milieux d'affaires sont de plus en plus impliqués dans chacun des aspects de l'existence humaine. Leur influence peut tout aussi bien favoriser la santé comme y porter

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Plusieurs études ont été réalisées et examinées pour veiller à ce que toutes les analyses et propositions d'action de Santé 2020 reposent bien sur la recherche et l'expérience, notamment :

- Governance for health in the 21st century. Copenhague, Bureau régional de l'OMS pour l'Europe (à paraître).
- Report on social determinants of health and the health divide in the WHO European Region. Copenhague, Bureau régional de l'OMS pour l'Europe (à paraître).
- McDaid D, Sassi F, Merkur S, eds. The economic case for public health action. Maidenhead, Open University Press (à paraître).
- McQueen D et al., eds. Intersectoral governance for health in all policies. Copenhague, Bureau régional de l'OMS pour l'Europe (à paraître).
- Review of the commitments of Member States and the WHO Regional Office for Europe between 1990 and 2010: analysis in the light of the Health 2020 stratégie. Copenhague, Bureau régional de l'OMS pour l'Europe, 2012.

acteurs du secteur privé envers la santé, de les encourager et de récompenser leur responsabilité sociale à cet égard.

Santé 2020 – un objectif commun, une responsabilité partagée

53. **Santé 2020 est un cadre politique à la fois adaptable et pratique.** Elle constitue une plateforme unique pour un apprentissage commun et un échange de compétences et de données d'expérience entre les pays. Elle reconnaît que chaque pays est unique et réalisera ces objectifs communs en choisissant des voies diverses. Les points de départ comme les approches utilisées peuvent être différents, mais les pays restent unis en ce qui concerne l'objectif à atteindre. L'engagement politique envers ce processus est essentiel, et s'exprime à travers les buts régionaux définies par les pays.

54. **Dans un monde interdépendant, la nécessité pour les pays d'agir ensemble revêt encore plus d'importance.** Aujourd'hui, l'éventail complexe de forces mondiales et régionales pose un défi à la santé humaine et à ses déterminants. Si un plus grand nombre de personnes ont aujourd'hui la chance de jouir d'une meilleure santé que jamais auparavant, aucun pays ne peut isolément exploiter le potentiel de l'innovation et du changement ni relever les défis pour la santé et le bien-être.

55. La prospérité future de chaque pays et de la Région dans son ensemble dépend de la volonté et de la capacité à saisir de nouvelles occasions pour améliorer la santé et le bien-être des générations actuelles et à venir. **Santé 2020 aide et encourage les ministères de la Santé à réunir les principaux intervenants dans le cadre d'efforts déployés en commun afin d'améliorer la santé dans la Région européenne.**